

# Vincent Blondel, nouveau recteur de l'UCL

## «Le refinancement de l'enseignement supérieur est une absolue nécessité»

Le nouveau recteur de l'UCL détaille ses projets pour l'université, et esquisse les grands enjeux qui vont émailler son mandat.

NATHALIE BAMPS

**E**n mars dernier, Vincent Blondel a été élu en tant que nouveau recteur de l'Université catholique de Louvain. Dans une semaine, il entamera donc sa première rentrée académique à la tête de l'institution, reprenant le poste occupé jusqu'ici par Bruno Delvaux.

### Quels sont vos projets?

L'un des volets importants, c'est l'internationalisation accrue de l'université. En tant que doyen de l'école polytechnique, j'ai souvent soutenu des étudiants qui faisaient des séjours à l'étranger. Ce sera la même chose en tant que recteur.

### La mobilité étudiante, elle existe depuis longtemps. Le programme Erasmus ne date pas d'hier...

Cette dynamique, l'UCL doit la renforcer, mais aussi en proposer la contrepartie de manière plus importante. C'est-à-dire attirer des étudiants qui sont séduits par ce que nous avons à proposer.

### Ne risque-t-on pas une fuite des cerveaux?

Ce que je souhaite, c'est que l'université s'assure du parcours le plus positif possible pour tous ses étudiants, y compris le fait de les informer, les soutenir, analyser leur projet de départ à l'étranger. Je ne souhaite pas voir les choses de manière trop étriquée. De toute façon, la mobilité est là, et ceux qui sont dynamiques bougeront. Et peut-être que dans trois ans, ils reviendront...

### Vous dites également qu'il faut attirer davantage d'étudiants étrangers. Cela nécessite-t-il des adaptations?

Oui, c'est aussi un des enjeux majeurs. La question de la langue d'enseignement se pose. Il faut, dans certains secteurs, pouvoir proposer des formations en partie en anglais. L'école polytechnique de Louvain a notamment décidé de proposer tous ses masters en anglais.

### Peut-on le faire dans toutes les filières?

Dans certaines filières, ce serait évidemment inapproprié. Mais toutes les forma-

tions doivent se poser la question de leur positionnement face à cette mobilité accrue. La réponse à y apporter peut aussi être une structuration de l'accueil en termes de logement, de mobilité, une facilité dans le processus d'inscription.

### En a-t-on les moyens financiers?

La question est avant tout savoir si la Communauté française peut mettre les moyens pour permettre à l'université de fonctionner...

### Financer les étudiants étrangers, est-ce intéressant pour les pouvoirs publics?

Tout le monde peut s'y retrouver. Les étudiants que nous accueillons chez nous, ils feront probablement une thèse de doctorat, et peut-être lanceront-ils ensuite un spin off ou une entreprise...

### Lors de votre candidature, vous aviez mis sur la table la question des droits complémentaires pour les étudiants étrangers. Est-ce toujours dans vos cartons?

Un étudiant belge ou européen paie 835 euros de droits d'inscription. À côté de cela, il y a les droits complémentaires pour les Non-Européens, fixés par les autorités. Ces droits, pour les pays industrialisés, portent le minerval à environ 3.500 euros. Or, le coût des études en moyenne est de 8.000 euros. Je ne trouve pas normal que l'on fasse payer 3.500 euros au fils de Lakshmi Mittal alors que cela coûte 8.000 euros à la collectivité.

### Mais n'importe quel Indien ne peut pas payer 8.000 euros...

Quand je dis qu'il faut une plus grande liberté dans les droits complémentaires, ce n'est pas vis-à-vis d'étudiants venant de pays en voie de développement par exemple. Mais il est aussi vrai que certains Chinois ou Indiens disposent également de revenus qui vont bien au-delà de ce dont disposent les étudiants belges... Je ne vois pas pourquoi on ne leur ferait pas payer le prix coûtant. Il faut laisser la possibilité aux universités de faire payer ces droits complémentaires à ceux qui en ont les moyens, jusqu'à aller au coût réel.

### Les recteurs, ensemble, avaient posé leurs attentes en matière de refinancement des universités. Vous espérez encore obtenir ces moyens supplémentaires compte tenu du contexte budgétaire?

Oui bien sûr. Le refinancement est une absolue nécessité. Une trajectoire budgétaire a été donnée, et des montants précis ont été cités: 106 millions d'euros d'ici la fin

de la législature, et ce à partir de 2016, pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

### C'est une promesse, pas une certitude encore?

Oui, mais je suis reconnaissant aux négociateurs d'avoir fait, dans leurs intentions, un effort de financement dans un contexte difficile et tendu. Nous attendons encore de voir comment ce volume de financement sera réparti entre les différents acteurs, mais j'ai confiance dans le fait que les acteurs politiques agiront de manière responsable.

### Les universités peuvent-elles aussi récupérer des moyens financiers ailleurs?

Oui, il y a un autre volet sur lequel les acteurs ont un levier, c'est la liberté d'organisation des universités. C'est une mesure qui, pour le moment, est aux mains des politiques, mais qui ne coûterait pas grand-chose à être transférée aux universités. Ajoutez à cela le fait de ne pas nous surcharger de contraintes administratives, et voilà deux points qui ont un impact important sur les moyens des universités.

### Vous espérez aussi une sortie de l'enveloppe fermée?

Le système est malsain, car il est tel qu'il faut chercher non seulement à augmenter le nombre d'étudiants, mais aussi à augmenter le nombre d'étudiants davantage que son voisin si l'on ne veut pas y perdre. Tout le monde a conscience que la

Communauté française doit boucler son budget. Mais il faut cadrer les choses. Oui, il faut contrôler le montant alloué à l'enseignement supérieur, mais en évitant ses aspects négatifs. Des possibilités existent...

### Il faut changer les critères d'attribution de l'enveloppe?

Pas nécessairement mais, de toute façon, on va devoir en discuter puisqu'à partir de 2016 le décret Bologne vient à échéance.

### La concrétisation de la réforme du paysage universitaire fait aussi partie des grands défis...

C'est évidemment la grande réforme. Nous y avons beaucoup travaillé et nous sommes prêts pour la rentrée. Il y a encore évidemment d'autres volets à mettre en place, mais l'UCL a la volonté de contribuer positivement au bon fonctionnement.

### Un de vos doyens a pourtant déposé un recours contre le décret. Comment vous positionnez-vous par rapport à cela?

Lui, et d'autres professeurs de Namur ou Liège l'ont fait à titre individuel. C'est une démarche strictement personnelle, et cela relève de la liberté de chacun, je le respecte.

On verra l'issue de cette procédure...

### Les craintes qu'ils émettent, vous les partagez?

Un décret a été voté de manière démocratique. Il prévoit une série de réformes, à la fois d'organisation structurelle, d'organisation des études, que l'UCL va mettre en œuvre loyalement, et travailler à faire que ces nouvelles structures soient aussi bénéfiques que possible. On y a déjà travaillé de manière intense, on a modifié le règlement des examens.

### Cela nécessite un coût supplémentaire?

Oui bien sûr.

### On peut le chiffrer?

C'est difficile. Il y a encore un certain nombre d'inconnues sur l'effet que cela aura sur les attitudes des étudiants. Le fait d'organiser la seconde partie du bac et le master en accumulation de crédits pourrait mener à un allongement des études pour certains étudiants. Si d'aventure la durée moyenne des études devait s'allonger de manière considérable, 10 ou 20%, et que par ailleurs le budget est fixé, cela signifiera que le budget par tête d'étudiant va décroître de 10 à 20%... À côté de cela, il y a tout le coût de la

mise en œuvre.

### Le gouvernement évoque un élargissement des tests à l'entrée non contraignant. Votre avis?

On ne va de toute façon pas généraliser un test tel que celui qui existe en médecine avant d'avoir fait son analyse et son évaluation. Mais c'est du bon sens, en tant que gestionnaire, que de dire qu'il y a un problème majeur. Il y a plus de 60% d'étudiants qui échouent en 1<sup>ère</sup> bac, cela ne va pas. C'est un échec pour les étudiants, mais aussi pour leurs enseignants, pour l'université, et pour la société toute entière. C'est une perte financière pour la Communauté française de plus de 100 millions par an. C'est énorme.

### Mais sur le principe, vous n'êtes pas contre?

Le test qui est en place pourrait être amélioré. Mais au-delà de ça, avoir un seul et même processus pour toutes les filières d'études, quel que soit le profil des étudiants, manque de subtilité.

### Faut-il aller plus loin dans le soutien aux élèves?

L'information, l'orientation et la responsabilisation des étudiants devraient être ren-

forcées. Les études universitaires sont des études difficiles. L'université souhaite leur offrir les meilleures opportunités, le meilleur environnement. Mais les étudiants doivent, en contrepartie, s'investir de manière importante, et de manière responsable. On ne s'inscrit pas à l'université à la légère. La société y met énormément de moyens, on n'y va pas en se disant «on verra bien». On y va avec la volonté de réussir, quitte à faire des sacrifices, à se faire aider.

### C'est un message à faire passer au moment de l'inscription?

Oui, ils sont déjà nombreux à en avoir conscience, mais je souhaite que tous sachent à quoi les études mènent au moment du choix de leurs études.

### L'université est-elle justement suffisamment en phase avec le monde du travail?

Nous formons avant tout des citoyens responsables et critiques, on ne taille par sur mesure en fonction des spécifications du marché du travail, ce n'est pas le rôle de l'université. Les entreprises ne sont pas dans les organes décisionnels de l'université, mais il y a une écoute des préoccupations du monde professionnel comme il n'y en a jamais eu par le passé.

## EXPRESS

«L'un de mes projets importants, c'est l'internationalisation accrue de l'université.»

«L'UCL va mettre en œuvre loyalement la réforme de l'enseignement supérieur.»

«On ne s'inscrit pas à l'université à la légère. La société y met énormément de moyens, on n'y va pas en se disant 'on verra bien'.»

## INSCRIPTIONS

### L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE À LA FÊTE

Alors que 70% des inscriptions ont déjà été effectuées, l'heure est à l'analyse des premières tendances. A l'UCL, on note une augmentation des

inscriptions dans les matières scientifiques et médicales: +57% en dentisterie, +49% en pharmacie, +34% en sciences agronomiques...

A épinglez: une augmentation de 10% des inscriptions à l'examen d'entrée en ingénieur civil. En 42 ans d'existence, l'École Polytechnique de Louvain n'a jamais connu ça.

**«Il faut, dans certains secteurs, pouvoir proposer des formations en partie en anglais.»**